

# L'écrrou fait écran

Si la prison inspire les cinéastes, la pratique audiovisuelle reste limitée intra muros, tributaire des lourdeurs et de la méfiance de l'administration pénitentiaire.

**L**e film de prison est devenu un genre au cinéma, c'est même un rendez-vous hebdomadaire pour les téléspectateurs fascinés par l'univers carcéral de la série américaine OZ, diffusée sur M6. Sorti fin septembre, le film de Bénédicte Liénard, *Une part du ciel*, a remporté un succès critique et démontré qu'il était possible de tourner des films sur la pri-

son, en cellule et avec des détenus, montrant une réalité bien différente de l'enfermement, sans les caïds, les matons brutaux et les papys taulards qui ont l'air de supporter la prison comme un charme. Surveillants et détenus, les principaux acteurs de cet univers carcéral dont s'inspire le cinéma, ont souvent dit qu'ils ne se reconnaissaient pas dans les films ou les reportages télé. Documentariste, Alain Moreau a animé pendant

dix ans un atelier audiovisuel à la prison de la Santé à Paris: «*Dans n'importe quel corps de métier, les gens se reconnaissent peu dans ces images, parce qu'on y va souvent dans le sens dominant. En prison, c'est un sentiment exacerbé, car il y a une coupure entre l'intérieur et l'extérieur. De plus, la prison fait partie de l'imaginaire social, jusqu'aux clichés. Pour dépasser cela, il faut s'investir... Les meilleurs films ont été tournés par des gens qui ont passé du temps en prison.*» Ces docu- ●●●

mentaires, *les Femmes de Fleury* de Jean-Michel Carré, ou *Si bleu, si calme* d'Éliane de Latour, ont été diffusés à la télé, mais aucun n'a pu être distribué dans les cinémas, contrairement à *Une part du ciel*, fiction qui a pour décor une prison belge. Et *Zonzon* de Laurent Bouhnik, *l'Addition* de Denis Amar, ont été tournés en studio et dans une prison désaffectée de la région parisienne. Pourtant, le cinéma n'est pas absent des lieux de détention: les initiatives ne manquent pas. Mais tout y est extrêmement difficile, les obstacles innombrables. La dernière expérience en date, *les Ames traquées*, projet de scénario et de film du réalisateur franco-polonais Janusz Mrozowski, est au point mort depuis six mois (lire ci-dessous).

**Depuis 1990, les Crav.** Cela fait plus de quinze ans que l'audiovisuel a franchi la porte du pénitencier, avec les postes de télévision autorisés en 1985. En 1990, un protocole interministériel «justice et culture» met en place les centres de ressources audiovisuelles (Crav), dont disposent aujourd'hui cinq maisons d'arrêt et centres de détention (Marseille-Baumettes, Paris-La Santé, Muret près de Toulouse, Metz Queuleu, Strasbourg-Elsau). Créés au départ pour alimenter le canal interne dont dispose chaque établissement, ces Crav ont donné lieu à des expériences intéressantes. Aux Baumettes à Marseille, les prisonniers réalisent des courts métrages avec d'anciens étudiants des Beaux-Arts. Le Crav de Muret organise un festival avec la salle de cinéma Le Mermoz et propose une formation professionnelle qui permet

aux détenus de suivre à leur libération une licence de cinéma à l'université de Toulouse. A la Santé, Alain Moreau a tout d'abord travaillé sur des «vidéolettres», correspondances filmées entre réalisateurs et prisonniers, puis a tourné des rencontres-débats avec des cinéastes venus montrer leur film diffusé sur le réseau interne de la prison (le canal 7). Au cours de ces années, il n'a jamais eu l'envie de faire un vrai film de cinéma: «*Je ne suis pas fasciné par la prison, pour moi c'est une institution comme une autre de la République. Je me suis toujours présenté aux détenus comme un intello qui se pose des questions sur l'image.*»

En 1997, son atelier prépare

une vidéoconférence entre cinq détenus et cinq intellectuels à la vidéothèque de Paris. Incarcérés, les cinq prisonniers débattent «en direct» avec un public de trois cents personnes. Du jamais vu. De grande qualité, le débat évoque quelques-unes des difficultés des cinéastes: «*Dans tous les films que j'ai vus sur la prison, résume Azid, un détenu, je n'ai pas senti le passage du temps de la peine. On ne peut pas filmer l'écrasement des*

*murs, c'est quelque chose qui est en soi. Une réalisatrice est même venue nous filmer en train de lire A la recherche du temps perdu de Proust.*» Mais en le visionnant, Azid est blessé. La réalisatrice, Véronique Aubouy, n'a pas obtenu l'autorisation de l'administration pénitentiaire de montrer les visages des détenus.

**L'anonymat en question.** Car le droit à l'image en prison est soumis à deux circulaires contradictoires. L'une de 1995 dit que la responsabilité des droits d'auteur incombe au producteur; celle de 1997, sur les reportages, préconise l'anonymat des détenus interviewés: «*Cette circulaire, explique Colombe Babinet, chargée du développement culturel à la direction de l'administration pénitentiaire, a été interprétée par les chefs d'établissement comme visant explicitement les projets de cinéma, les rendant, de facto, très compliqués. Aujourd'hui, pour y remédier, nous préparons une circulaire qui demande le consentement des détenus pour que leurs visages apparaissent à l'écran.*» Mais, en général, la caméra effraie l'administration pénitentiaire, dont la première mission est la sécurité et la surveillance. «*L'audiovisuel est un sujet sensible, reconnaît Colombe Babinet, plus que la bibliothèque, car la prison est un lieu d'exclusion et de non-visibilité, et c'est l'image que lui renvoie sans cesse la caméra.*» «*Une caméra portée par un détenu inverse le regard, renchérit Anne Toussaint, qui a pris la suite d'Alain Moreau à la Santé. Car d'habitude, c'est le surveillant qui regarde.*» L'activité qu'elle anime aujourd'hui est devenue un atelier de programmation où les prisonniers choisissent et commentent des films pour le canal interne.

A force de programmer, ils ont eu envie de passer à la réalisation. A sept, ils ont ainsi scénarisé et tourné *Sans elle (s)*, qui raconte l'absence des femmes, les parloirs fantômes quand personne ne se présente, les «*amours qu'on se crée pour donner au cœur des raisons*

de battre», le courrier interrompu par décision judiciaire. Tourné en vidéo, ce film ne sera pas non plus diffusé sur les écrans de cinéma. «Il faudrait pour ça s'inscrire dans une économie de production avec ses contraintes (contenu, date de fin de tournage...), rappelle Anne Toussaint. En prison, il y a une rupture

entre le temps carcéral et le temps de création. On est obligé de respecter les horaires, la sécurité... » Malgré toutes ces expériences, et un très fort désir de cinéma partagé de part et d'autre, la caméra a toujours autant de difficulté à trouver sa place en prison ●

Stéphanie Binet

## «Les Ames traquées» à l'arrêt

Ce long métrage réalisé avec des détenues est en projet depuis deux ans.

**E**n octobre 1999, une lettre de prisonniers publiée dans *Libération* appelle les artistes au secours: «A vous, intellectuels, nous lançons cet appel à la mobilisation pour que les prisons de France cessent de conduire les personnes détenues à une lente asphyxie des sens, à la mort de l'esprit, à l'anéantissement total.» De l'aveu de Colombe Babinet, chargée du développement culturel à la direction de l'administration pénitentiaire, seul un cinéaste se fera connaître auprès de ses services: Janusz Mrozowski, d'origine polonaise, vivant en France, réalisateur, en Afrique, de *la Revanche de Lucy*, avec Tom Novembre. «En lisant cette lettre, j'ai eu un choc, se rappelle le cinéaste. Comme si cet appel m'était personnellement destiné.»

**Lenteurs, boycott...** Mrozowski élabore un projet de «création cinématographique en milieu carcéral», intitulé «Le quotidien en Technicolor». La direction de l'administration pénitentiaire accueille le projet favorablement et retient trois sites pour le réaliser: Lannemezan (Hautes-Pyrénées), la centrale d'où est parti l'appel, Poissy, en région parisienne, et le centre pénitencier de femmes à Rennes. A Lannemezan, le service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) met un an à rédiger une convention: «Notre mé-

thode de travail implique des lenteurs, explique Colombe Babinet, car fondée sur une politique de partenariat entre les différents ministères, Justice, Culture, et les conseils généraux. Parfois,

c'est difficile à cause des orientations politiques, plus ou moins généreuses.»

A Lannemezan, l'atelier d'écriture cinématographique débute avec deux groupes de détenus de la centrale, mais est stoppé début 2001 par le Spip, au prétexte de la désaffection des prisonniers, ce que conteste Mrozowski: «Un des deux bâtiments boycottait systématiquement les activités culturelles.» Pas plus de succès avec l'atelier vidéo de Poissy. Reste la prison des femmes de Rennes, où tout s'enclenche bien en août 2001, avec huit détenues. Une convention est signée sur trois ans, avec, à la clé, la réalisa-

tion d'un long métrage avec les détenues. Dès la mi-octobre, elles planchent deux fois par semaine sur un scénario intitulé *les Ames traquées*: l'histoire d'un diable qui, avec une caméra numérique, peut attraper les âmes pures, les guettant aux portes des prisons. «A partir de cette trame, explique Mrozowski, les détenues ont enrichi l'histoire. Elles craignaient que ce soit trop manichéen, elles ont décidé que seules les prostituées étaient vertueuses, car elles n'embrassent pas.»

En décembre 2001, le cinéaste rend un premier rapport d'évaluation de son activité, demande d'aménager les horaires des ateliers, de trouver un local propre à l'activité, de discuter les

conditions d'entrée et de sortie de la caméra. TV Rennes désire même produire dix magazines de 13 minutes. Ces propositions restent pourtant lettre morte auprès de la direction de l'établissement. En mai 2002, le scénario des *Ames traquées* est avancé mais les détenues n'ont pas signé de contrats d'auteur, retenus à la direction de l'établissement. Mrozowski suspend l'atelier en attendant la réunion du comité de pilotage, qui doit décider de la poursuite du projet. Elle sera reportée trois fois.

**Entre ministères.** Le cinéaste se démène, fait écrire des députés, apostrophe le ministre de la Justice, Dominique Perben: «J'ai cru me retrouver trente ans en arrière dans ma Pologne natale et communiste.» Les réponses des ministères de la Justice et de la Culture sont négatives, évoquant les deux projets avortés à Lannemezan et Poissy, et l'avis défavorable du Centre national du cinéma (CNC). «Mais j'ai le soutien du correspondant du CNC à la Drac de Rennes», réfute Mrozowski. A la direction de l'administration pénitentiaire, Colombe Babinet donne sans doute les vraies raisons du blocage: «Le projet est arrivé à un moment où on réforme les pouvoirs et les hiérarchies au sein de la prison. Il est mal tombé. De plus, M. Mrozowski a été maladroit, insistant, démarchant les collectivités locales, ça a été mal perçu. Entre la "culture de la culture" et la "culture du pénitencier", il y a un équilibre difficile à trouver.» ● **S.B.**

## «Il faut ouvrir une brèche»

Comment Bénédicte Liénard a tourné «Une part du ciel», dans une prison belge pour femmes.

**S**orti le 18 septembre, *Une part du ciel* de Bénédicte Liénard raconte l'histoire d'une détenue, Joanna (Séverine Canele). Tourné dans le quartier des femmes de la prison de Lantin à Liège, avec de nombreux rôles interprétés par des détenues, le film a été présenté à Cannes avant d'obtenir un vrai succès d'estime. Bénédicte Liénard s'explique sur cette aventure cinématographique en prison.

**Un tel tournage paraît impensable dans les prisons françaises.**

La démarche existe en France, mais on n'est jamais allé si loin. Le film est né de deux expériences. En 1995, j'ai fait un documentaire, *Têtes aux murs* sur les centres fermés pour mineurs en Belgique. Pendant deux ans, j'ai suivi des jeunes de leur prise en charge, à 16 ans, jusqu'à leur sortie, leur pseudo-réinsertion. Le tournage a été long, compliqué. Il en résulte un film sur des mômes réduits à une dépendance absolue, que le juge ne sait plus comment libérer. Ces centres fermés sont des fabriques d'êtres dépendants, incapables de formuler des désirs personnels.

**Le cinéma peut-il changer ça?** Dans cet enfermement, il faut ouvrir une brèche, redonner du désir et de l'indépendance. Ma réponse de citoyenne a été la création d'un atelier photo-

son-vidéo au quartier des femmes de Lantin, en 1997. Je ne voulais pas être financée par l'administration pénitentiaire. J'ai trouvé les budgets ailleurs et j'ai soumis un projet clé en main. Il a fallu procéder par étapes, convaincre qu'appareils photo et caméras ne mettaient pas la sécurité en jeu. Je payais les participantes comme un employeur. Elles gagnaient la même chose que pour plier des cartes routières à l'atelier. C'était important car il s'agissait d'un travail avec des exigences de production et de qualité. Il en est sorti une exposition, *les Images libèrent la tête*, au musée de la Photographie

**«Le ministère voulait refuser pour des raisons de sécurité, mais des gens de la prison, à la base, l'ont convaincu.»**

de Charleroi. Son succès m'a donné un certain crédit. A la prison, au départ, on m'appelait «l'idéaliste».

**Avez-vous obtenu facilement l'accord de faire un film de fiction avec des comédiennes et des détenues?**

A la direction de la prison, ils n'ont pas lu le scénario. On m'a dit: où vous allez, on ira. C'est une aventure artistique, nous en avons besoin, ça améliore la vie. L'administration pénitentiaire a suivi, me permettant

d'emmener des détenues dans un processus exigeant. Le ministère voulait refuser, pour des raisons de sécurité, mais des gens de la prison, à la base, l'ont convaincu. J'ai présenté le projet à toutes les femmes de la prison et j'ai lancé un appel à candidatures. Sur 19 candidates, j'en ai sélectionné douze. **Dans le film, une détenue, Bella, bénéficie d'une libération conditionnelle.**

J'avais envie de la libérer. Bella, je la connais depuis sept ans. Elle était libérable depuis un an et demi. Le tournage de cette scène était quelque chose de complètement fou. Elle investissait un champ émotionnel auquel

elle ne pouvait pas croire. Après le film, elle a été libérée en conditionnelle, avec un contrat de travail de la maison de production. Puis, elle a

été réincarcérée, sous le coup d'une double peine. J'ai fait un ramdam d'enfer, dit que je n'irai pas représenter ce pays à Cannes. Bella a fait une grève de la faim et a été libérée cinq jours avant Cannes. Elle était là. Elle se foutait du festival. Elle n'avait pas vu la mer depuis onze ans. Elle goûtait une frangipane, elle se mettait à pleurer! Quatre jours comme ça, avec des émotions qui débordaient ●

**Recueilli par  
Jacqueline Coignard**

# Nuit inouïe à Irkoutsk

Entre docu et fiction, une troupe de théâtre se sépare.

## Sibérie, la dernière nuit

d'Oren Nataf, avec Viatcheslav Kokorine et la troupe de théâtre d'Irkoutsk; 1h25.

Après les dernières répliques d'*Hamlet*, le rideau tombe sur la scène de l'école d'art dramatique d'Irkoutsk, ville sibérienne proche du lac Baïkal. Les acteurs saluent: jeunes, excités. C'est la première fois qu'ils jouent devant un public. Ensuite commence leur dernière nuit dans cette école qu'ils vont quitter. Ils y sont entrés quatre ans auparavant. Les meilleurs iront à Moscou dans une école supérieure de théâtre. Les autres dans une troupe régionale, on pressent que certains vont morfler, d'autres abandonner. C'est la dernière nuit de leur adolescence prolongée, une nuit d'adieu, de règlement de comptes et d'amours qui ne se retiennent plus. Le groupe reste soudé jus-

qu'au bout de la nuit mais il im-

plose de toutes parts. La vodka y est pour beaucoup, élixir magique qui broie les inhibitions, fait parler ce qui est resté longtemps tu. C'est une nuit de larmes et de fous rires. Une folle nuit de jeu. Un film fou.

**Chacun est son double.** Documentaire? Fiction? Les deux. Le réalisateur, Oren Nataf, connaissait ces acteurs et leur «maître», Viatcheslav Kokorine, réputé dans toute la Russie. Il voulait faire un film sur cela, cette ultime nuit. Dix jours durant, Nataf a organisé des répétitions avec chacun des jeunes acteurs et leur a demandé de composer un personnage à l'insu des autres. Chacun arrive au tournage abrité derrière ce masque de fiction, mais c'est leur double bien sûr, leur ombre, leur part maudite, le personnage porte le même prénom qu'eux. Autre ruse, Nataf travaille avec deux caméras: l'une, imposante, filme les scènes prévues, l'autre vole des

scènes vécues dans les coins. Le film mêle le tout dans un étonnant charivari.

Au cours de la nuit arriveront le trop jeune fiancé d'une actrice, un producteur coincé, personnages tendres et grotesques. Et puis il y a Kokorine, celui que tous appellent «maître». Après leur avoir lancé qu'ils étaient «nuls», au sortir du spectacle, il revient au milieu de la nuit. Commence un phénoménal affrontement entre ce maître tyrannique mais respecté et quelques élèves. Amour et cruauté. Le maître propose un dernier exercice: il s'accroupit comme un chien et demande à ses élèves de sortir en lui passant dessus. Ils hésitent, s'exécutent. Meurtre du père. Le fort en gueule rattrape le maître dans la rue, pleure. Nataf offre alors l'une des plus belles leçons de théâtre. Le maître: «*Tu m'as crié dessus, tu t'es libéré de moi, c'est normal. Tu es né aujourd'hui.*» ●

**Jean-Pierre Thibaudat**